

Le rythme de travail infernal des assistants en médecine

Il y a surabondance de médecins stagiaires cette année. Mais aussi surabondance de travail. Une enquête réalisée auprès de 270 d'entre eux met en lumière le surmenage dans la profession.

Il y a pléthore de médecins stagiaires depuis quelques mois. Le double d'une année « normale ». Logique : c'est la première fois que les derniers médecins formés en sept ans ont croisé, à la sortie de leurs études, les premiers formés en six ans.

Y a-t-il suffisamment de patients pour tous les occuper? Oh que oui! Une enquête menée auprès de 270 assistants en

médecine révèle que la plupart d'entre eux sont surmenés, que leur charge de travail est de plus en plus grande. Particulièrement en milieu hospitalier où, dans 96,5 % des cas, les assistants interrogés disent crouler sous le travail. Et la situation est à peine différente en médecine générale: seul un étudiant sur dix pointe un manque de patients.

La moitié des assistants inter-

rogés prestent plus de 60 heures par semaine. Un tiers a des charges horaires comprises entre 48 et 60 heures et les derniers (un assistant sur sept environ) prestent moins de 48 heures.

Or la loi sur le temps de travail des médecins assistants candidats spécialistes précise qu'en moyenne la tension horaire ne peut pas dépasser les 48 heures avec une limite absolue de 60 heures.

La même législation permet aux hôpitaux de « proposer » un « opting-out », un avenant au contrat de formation qui « autorise » le jeune médecin à prester 12 heures de plus par semaine. Le souci, c'est que 80 % des étudiants ont signé cet avenant, parfois directement, parfois après avoir hésité... « *Je n'ai pas pu choisir l'opting-out ou non... C'était ça ou rien...* », avoue l'un

d'eux.

« *Des nuits seule aux urgences, de minuit à 9 heures du matin avec près de 35 patients pour les plus grosses gardes, la médecine appliquée ne peut être que plus médiocre* », témoigne Sandra (prénom d'emprunt), 24 ans, qui fait aussi partie des 1.591 étudiants qui, l'été dernier, à l'issue de leur formation à l'ULB, l'UCLouvain ou l'ULiège, ont entamé une période de stage

au cabinet d'un médecin généraliste ou dans un service hospitalier dirigé par un spécialiste. Ils appartiennent à la génération dite « de la double cohorte ».

« *Dans la plupart des cas, c'est la surcharge de travail - et non le trop grand nombre de collègues - qui menace la qualité de la formation* », concluent les auteurs de l'enquête. ■

Trop de patients pour les assistants

MÉDECINE La surcharge de travail menacerait la qualité de la formation

► Il y a pléthore de médecins stagiaires cette année... mais aussi pléthore de travail.

► Une enquête réalisée auprès de 270 jeunes assistants met en lumière le surmenage dans la profession.

Des nuits seul aux urgences, de minuit à 9 h du matin, avec près de 35 patients pour les plus grosses gardes... La médecine appliquée ne peut être que plus médiocre... Le témoignage fait froid dans le dos. Il est livré par Sandra (prénom d'emprunt), 24 ans, assistante en médecine. Sandra fait

partie des 1.591 étudiants qui, l'été dernier, à l'issue de leur formation à l'ULB, l'UCLouvain ou l'ULiège, ont entamé une période de stage au cabinet d'un médecin généraliste ou dans un service hospitalier dirigé par un spécialiste. Sandra et ses 1.590 jeunes confrères appartiennent à la génération dite « de la double cohorte », cette année où les derniers médecins formés en sept ans ont croisé, à la sortie de leurs études, les premiers formés en six ans.

Pierre (autre prénom d'emprunt) embraie : « *Un des arguments récurrents qui a été asséné à notre génération a toujours été celui du "trop peu de patients" ou du "trop de médecins/d'assistants" pour justifier les limitations de numéros Inami et les différents filtres qui en ont*

décollé. Nous serions trop nombreux et ne servirions donc à rien plus tard. De plus, il serait impossible de nous former correctement puisque le nombre de patients est naturellement fixé. »

Pierre et quelques collègues ont voulu vérifier l'affaire sur le terrain. Issus de l'UCLouvain, ils ont sondé 269 étudiants fraîchement diplômés et, à l'évidence, l'enquête de terrain traduit une réalité bien différente des sombres prédictions. Suite à l'augmentation du nombre d'assistants (au moins le double d'une année normale), les étudiants ressentent-ils un manque de patients tel que cela pourrait nuire à la qualité de leur formation? À l'hôpital, dans 96,5 % des cas, la réponse est négative. Et la situation est à peine différente en

médecine générale : seul un étudiant sur dix pointe le manque de patients. Qu'en disent les maîtres de stage ? Selon leurs étudiants, ce problème n'est pratiquement jamais soulevé, donc quasi inexistant.

Plus de 60 heures par semaine

Confirmation de la situation via la charge de travail. Avec un tel nombre d'assistants, on aurait pu s'attendre à les voir se tourner les pouces, au moins partiellement. Ça ne semble pas être le cas, particulièrement en milieu hospitalier : la moitié des étudiants prestent plus de 60 heures par semaine, un tiers ont des charges horaires comprises entre 48 et 60 heures et les derniers (un étudiant sur sept environ) prestent moins de 48 heures. Or, la loi sur le temps de travail

des médecins assistants candidats spécialistes précise qu'en moyenne, la tension horaire ne peut pas dépasser les 48 heures avec une limite absolue de 60 heures.

La même législation permet cependant aux hôpitaux de « proposer » un « opting-out », un avenant au contrat de formation qui « autorise » le jeune médecin à prester 12 heures de plus par semaine. Le souci, c'est que 80 % des étudiants ont signé l'avenant, parfois directement, parfois après avoir hésité... « Je

n'ai pas pu choisir l'opting-out ou non... C'était ça ou rien... », témoigne l'un d'eux. Ce qui est juste illégal... Situation très contrastée par contre en médecine générale où 92 % des jeunes (et donc des maîtres de stage) assurent respecter les règles sur le temps de travail.

Quelle est, à 24-25 ans (l'âge moyen d'un assistant débutant), la vision de la pénurie de soignants dont les francophones se plaignent amèrement ? Seuls 40 % des candidats généralistes et 25 % des candidats spécialistes estiment que, sur le terrain, le nombre de médecins est suffisant.

À la lumière des dernières données sur la pénurie (150 communes wallonnes en manque de généralistes, vieillissement accéléré de la population de spécialistes...), les auteurs de l'enquête assèment : « Autant les chiffres de

la pénurie que ceux des conditions de travail des médecins doivent faire s'interroger tout gouvernement, actuel ou futur, quant à la pertinence d'un tel mécanisme. »

Pas assez de temps pour la formation

Enfin, l'enquête se penche sur la formation des assistants, rappelant qu'ils doivent apprendre leur spécialité en travaillant « au pied du lit du malade » mais aussi par l'étude personnelle, la

participation à des séminaires, la lecture de littérature médicale etc. Ici aussi, les données sont sans appel, et sans

relation avec les prédictions sur l'employabilité de cette masse d'étudiants : les trois quarts des assistants assurent ne pas avoir suffisamment de temps pour compléter leur formation scientifique.

« Dans la plupart des cas, c'est la surcharge de travail – et non le trop grand nombre de collègues – qui menace la qualité de la formation, concluent les auteurs de l'enquête. Fragiliser les conditions de vie et d'exercice d'une profession comme la médecine n'est pas seulement un manque de respect vis-à-vis du corps médical, mais également

envers la santé des patients dans leur ensemble (...) Le numerus clausus et le système de quotas doivent être repensés en lien avec l'avis des acteurs de terrain, pour mettre un terme à la situation absurde actuelle. De plus, les conditions de travail des assistants doivent être mieux réglementées et, surtout, respectées. »

Ce que Sandra traduit par trois fois « trop » : « Trop peu de temps consacré à la formation des assistants, trop de responsabilités pour un assistant débutant et trop peu de temps pour les patients... » ■

ÉRIC BURGRAFF

POLITIQUE

« Organiser les soins sur une base territoriale »

Ecolo, qui a eu vent de cette étude, commente. « Elle atteste clairement que, malgré leur nombre exceptionnellement élevé, la surcharge de travail demeure pour les médecins diplômés en 2018. Il est donc faux de dire que les hôpitaux et cabinets ne peuvent accueillir plus d'assistants médecins en formation. A l'inverse, la surcharge de travail nuit à la qualité de la formation (fatigue, stress, burn out, négligence de la formation scientifique) et des soins », dit Sarah Schlitz, députée fédérale.

Les écologistes rappellent leur opposition au système de numerus clausus et préconisent, en lieu et place, une organisation de « l'offre des soins sur une base territoriale, en bassins de vie et de soins pour coller aux besoins et pour y organiser une dynamique multidisciplinaire ». Sarah

Schlitz insiste : « Là où Maggie De Block manque de vision pour la santé publique, c'est dans l'absence d'une dimension territoriale dans ses politiques publiques. » Par ailleurs, le parti vert rejoint les constats faits par les étudiants : « Les médecins candidats spécialistes en formation rencontrent de grandes inégalités de rémunération et de conditions de stage. A mi-chemin entre le monde du travail et le monde des études, ce statut est perméable aux failles de l'un et de l'autre. D'abord, ils subissent la confusion des rôles d'employeur et de formateur dans la relation avec leur maître de stage. Ensuite, ils bénéficient d'un statut social incomplet (ni allocations de chômage, ni cotisations pour la pension. » Et de rappeler qu'une proposition de loi Ecolo-Groen réglant différentes dimensions de ce problème ne demande qu'à être votée.

E.B.